



Fiche d'inscription Vacances de printemps du 7 au 17 Avril 2026

A nous faire parvenir avant le 11 Mars 2026

Les demandes d'inscriptions qui nous parviendront au-delà de cette date se feront en fonction du nombre de places disponibles au moment de la réception de la demande.

Pour toute inscription au centre de loisirs pour cette période de vacances, il est impératif d'avoir rempli et remis au préalable le dossier d'inscription annuel complet.

Sans réponse de notre part par mail au plus tard le lundi 23 mars c'est que votre inscription est validée.

Enfant à inscrire

Nom

Prénom

Date de naissance

Age

Coordonnées des parents

Nom

Prénom

Adresse complète

Commune



maman

papa

Mail

Quotient familial CAF



- ◆ Votre enfant ne peut pas venir uniquement pour le repas.
- ◆ Les accompagnants des enfants doivent **obligatoirement** se présenter auprès de l'animateur d'accueil afin d'enregistrer l'arrivée de l'enfant.
- ◆ L'enfant sera sous la responsabilité de l'équipe d'animation uniquement au moment où l'accompagnateur de l'enfant l'aura physiquement confié à un animateur.
- ◆ Si votre enfant participe uniquement à une soirée, il vous sera facturé une demi-journée de centre de loisirs + un repas exceptionnel.
- ◆ **Aucune inscription ne sera prise par téléphone.**
- ◆ Pour les sorties, une fiche d'inscription est obligatoire.
- ◆ Merci de bien demander à vos enfants s'ils souhaitent participer aux sorties avant de les inscrire.
- ◆ Nous n'avons pas beaucoup de places et il est préférable d'emmener des enfants qui ont envie de participer, les listes d'attentes sont pleines avec des enfants qui eux aimeraient participer.
- ◆ Si vous ne recevez pas **d'autorisation parentale** de sortie par mail pour l'un des choix de vos enfants, cela signifie qu'ils ne sont pas retenus sur la sortie. Merci de respecter les horaires de sortie.
- ◆ Les fiches d'inscriptions vacances attestent de l'inscription de votre enfant pour les jours que vous nous aurez indiqués. Vous pouvez annuler jusqu'à **48h avant la date (avant 9h)** « exemple le mardi avant 9h pour le jeudi ou le jeudi avant 9h pour le lundi ». **Au-delà du délai des 48h**, toute absence non justifiée par **un certificat médical sera facturée**
- ◆ L'équipe ne peut pas se permettre de téléphoner à chaque **famille absente**. Merci à vous de faire le nécessaire.
- ◆ Où nous joindre : 06.10.64.16.39 où maisondelenfance89@orange.fr
- ◆ Quand vous envoyez des mails vous avez toujours une réponse. Si ce n'est pas le cas n'hésitez pas à nous téléphoner.
- ◆ Une permanence de boîte mail a été mise en place tous les matins de 8h30 à 9h.
- ◆ A chaque rentrée scolaire vous aurez à remplir (une mise à jour sanitaire) et vous devrez nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année à venir.
- ◆ **Merci de respecter les horaires d'accueil** : Les enfants peuvent être accueillis le matin de **7h15 à 9h**, l'après-midi de **13h30 à 14h30**, et être récupérés à partir de **16h45** jusqu'à **18h30**.





Mettre une croix dans les cases correspondantes
 M = Matin R = Repas AM = Après midi



Vacances printemps 2026 pour les 3-11 ans

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
6			7			8			9			10		
			M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM
13			14			15			16			17		
M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM

3/5 ans



Sorties susceptible d'être proposer

6/11 ans

Rencontre
intercentre



Je soussigné Mme, M, atteste avoir pris connaissance
 des modalités d'inscriptions (fiche d'inscription et fiche de vœux) de mon enfant pour la période des vacances de printemps
 2026 et en accepte les conditions **ci-dessus. (page 1)**

Fait le Signature obligatoire

Le planning des sorties sont à venir



Planning en cours d'élaboration

Cliquer ici



[Les activités de vos enfants](#)



Lien à conserver pour voir les activités de vos enfants (nous effectuerons les changements en direct sur le lien)
Le planning n'est pas figé, nous vous rappelons que celui-ci peut changer au dernier moment
En fonction du temps et des effectifs et surtout, nous prenons en compte le rythme et les envies de vos enfants.